

## **APPEL A CANDIDATURES**

### **MASTER II DEFENSE, SECURITE ET PAIX - Promotion 2024-2025**

Le Centre des Hautes Etudes de Défense et Sécurité (CHEDS) organise un Master en Défense, Sécurité et Paix (Master DSP), en partenariat avec la Faculté des Sciences juridiques et politiques de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD). Le Master DSP vise à former les civils et membres des Forces de défense et de sécurité, nationaux comme étrangers, sur les questions et les problématiques de défense, de sécurité et de paix.

**Les candidatures seront reçues du 15 juillet au 30 août 2024**, au Secrétariat du CHEDS.

Les candidats résidants hors de Dakar peuvent faire parvenir leur dossier à l'adresse mail [cpsn.sagna@cheds.gouv.sn](mailto:cpsn.sagna@cheds.gouv.sn). Ils feront suivre la version physique après la sélection.

#### **CONDITIONS D'ADMISSION**

L'admission au programme est subordonnée à des conditions de diplôme, après examen du dossier de candidature par une commission mise en place à cet effet.

Pour être admis au Programme de MDSP, il faut justifier un parcours équivalent au niveau de Master 1 ou être titulaire d'une Maîtrise ou d'un diplôme équivalent.

Les diplômes délivrés par les institutions d'enseignement supérieur privé doivent être accompagnés de l'attestation d'accréditation délivrée par l'ANAQ-SUP ou le CAMES, en cours de validité.

Tous les candidats présélectionnés passeront un entretien avec le jury. Leur acceptation définitive à s'inscrire au Master Défense, Sécurité et Paix est subordonnée à la procédure d'équivalence ou d'admission en vigueur à l'Université Cheikh Anta DIOP.

#### **MODALITES DE SUIVI DES COURS**

Les enseignements et les évaluations sont dispensés en présentiel dans les locaux du CHEDS ou tout autre lieu choisi par la direction du CHEDS.

Les auditeurs résidant hors de Dakar ou à l'étranger sont autorisés à suivre les cours en ligne.

#### **DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes, sous peine d'irrecevabilité :

- une (01) demande écrite adressée au Directeur général du CHEDS, exposant la motivation de la candidature ;
- un (01) formulaire individuel dûment rempli (téléchargeable sur le site du CHEDS) ;
- une (01) copie légalisée des diplômes, du Baccalauréat au Master 1, attestations et autres documents pouvant justifier l'admission de la candidature ;
- une (01) copie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport du candidat ;
- un (01) curriculum vitae du candidat ;
- deux (02) photos d'identité.

## MODALITES DE PAIEMENT DES FRAIS DE FORMATION

Les frais de formation sont fixés à un million deux cent mille (1.200.000) francs CFA payable au comptant ou en trois (03) tranches :

- à l'inscription : six cent mille (600 000) francs CFA ;
- à la fin du 1er semestre: trois cent mille (300 000) francs CFA ;
- avant la soutenance : trois cent mille (300 000) francs CFA.

Un compte bancaire est ouvert à cet effet et le numéro sera communiqué aux candidats sélectionnés, à charge pour chaque auditeur, après versement, de transmettre le reçu correspondant à l'Agence comptable du CHEDS.

Pour tout autre renseignement, notamment sur le coût et les modalités de la formation, s'adresser au Bureau de scolarité du CHEDS, **Tél : +221338229033 / 771951087, Email : [bureau.scolarite@cheds.gouv.sn](mailto:bureau.scolarite@cheds.gouv.sn).**

